

VICTOR HUGO ET UZÈS

(1839-1869-2009...)

Lors de son voyage en Provence, à la fin de l'été et au début de l'automne 1839 en compagnie de Juliette Drouet, Victor Hugo a passé deux nuits à Avignon et une nuit à Beaucaire. Il descendait le Rhône en bateau à vapeur depuis Lausanne, chose difficile à concevoir aujourd'hui. On peut toujours rêver qu'il ait profité de sa fameuse halte à Avignon, le 27 septembre 1839, ou de sa nuit à Beaucaire le 28 septembre, pour faire une excursion à Uzès – tout à l'inverse de Malraux, qui aurait déclaré, dit-on, qu'« Uzès est plus loin que la Chine »... Mais ce serait mal le connaître : d'une part parce que, s'il y était allé, il n'aurait pas manqué de le raconter ; d'autre part, parce qu'il prenait alors des notes détaillées sur Avignon, travaillait assidûment à la rédaction de son récit de voyage au Rhin, et préparait sa visite autrement importante pour son œuvre ultérieure au baigne de Toulon. Au retour, il repassa par Avignon le 12 octobre, mais n'y resta qu'une dizaine d'heures, entre une nuit en diligence (Aix-en-Provence – Avignon) et une nuit en bateau (Avignon – Bourg-Saint-Andéol). D'Uzès, il ne put donc connaître que le paragraphe écrit par son frère dans *La France pittoresque*.

« Abel était l'aîné, j'étais le plus petit », on le sait depuis le célèbre poème « Aux Feuillantines » des *Contemplations* (V, 10), mais l'inlassable activité de cet aîné plein de talent est souvent oubliée. Or, à partir de l'été 1833, avec l'éditeur Delloye, militaire en retraite qui dirigeait sous le nom de « Librairie centrale » une petite entreprise de négociants, de banquiers et d'affairistes, Abel avait mené successivement, puis de front, trois gigantesques entreprises de nature encyclopédique : la *France pittoresque*, la *France militaire* et la *France historique et monumentale*. Chacune fonctionnait selon le même principe : des livraisons hebdomadaires de huit pages de grand format illustrées de quatre planches. Victor Hugo avait relié les 120 livraisons de *La France pittoresque*, habituellement regroupées en trois tomes, en un seul gros volume de neuf cent soixante pages qu'il emmenait avec lui dans ses bagages. Il avait ainsi sous la main, pour chaque département qu'il traversait, tous les renseignements dont il pouvait rêver, textes et images mêlés, à commencer par une carte détaillée, les portraits des hommes célèbres (les Nîmois Guizot et Rabaut-Saint-Étienne, le Conventionnel, pour le Gard), les costumes régionaux et les sites les plus pittoresques (une vue de « Nîmes », le pont du Gard et la Chartreuse de Villeneuve). Il y puisait toutes sortes d'anecdotes et de renseignements ponctuels qu'il se chargeait ensuite de réorganiser pour les besoins de ses lettres. Mais il ne tira semble-t-il aucun parti du portrait des habitants du Gard dessiné par son frère Abel :

La population est généralement laborieuse ; elle a l'esprit vif, actif, entreprenant et porté vers les spéculations commerciales et les entreprises industrielles. Cette promptitude dans les actions, cette ardeur dans les pensées, donnent un grand développement à l'irascibilité naturelle à l'habitant du département du Gard. Il se laisse facilement emporter par les passions, et de là sans doute les violences et les crimes qui, à toutes les époques de guerres civiles ou religieuses, ont ensanglanté ce malheureux pays¹.

Le paragraphe consacré à Uzès (6 162 habitants) est assez bref, le pont du Gard étant longuement décrit à la page de Nîmes, et le séjour de Racine n'étant pas évoqué. Il ne contient à vrai dire rien de remarquable, sinon sa dernière phrase, qui aurait pu attirer Victor Hugo en

d'autres temps : « L'antique château qu'habitaient les ducs d'Uzès est un gros bâtiment encéint de hauts murs flanqués de tours rondes, et ayant beaucoup de ressemblance avec la Bastille de Paris, détruite en 1789². » Dans son historique rapide, Abel mentionne aussi qu'Uzès eut « des vicomtes, des comtes, des ducs ». Pour banale qu'elle soit, cette précision nous intéresse puisque c'est à elle que nous devons les seules mentions d'Uzès sous la plume de Victor Hugo – jusqu'à preuve du contraire –, cachées dans deux pages écrites un quart de siècle plus tard.

La première se trouve dans « La Civilisation » [1863-1864], un des textes de la « constellation » qui gravite autour de *William Shakespeare*. Cette constellation forme une quinzaine de textes d'importance et de dimension variées, ultérieurement regroupés par la critique dans la catégorie « Proses philosophiques » ou « Autour de *William Shakespeare* ». Ils seront publiés entre 1901 et 1937, et vont du long fragment (« Beethoven ») jusqu'à des ensembles plus ambitieux (*Promontorium somnii*, *Préface de mes œuvres et post-scriptum de ma vie*). Ils portent des titres donnés par Victor Hugo (« Du génie », « Le Goût », « Utilité du beau », « Les Génies appartenant au peuple », « Les Choses de l'infini »), ou à défaut par les éditeurs ultérieurs : « La Civilisation », « La Question sociale », « Le Tyran », « Les Traducteurs », « Shakespeare et le sacre de Charles X »... Toutes ces proses n'avaient semble-t-il pas encore de destination bien arrêtée au début de leur rédaction, ce qui peut expliquer l'imprécision relativement inhabituelle, parfois à quelques mois voire à quelques trimestres près, de leurs dates d'écriture. C'est donc dans le texte ultérieurement rebaptisé « La Civilisation » que le duc d'Uzès fait sa première apparition. Victor Hugo y retrace, un peu à la manière de Rousseau, le développement de l'humanité, où il voit six degrés : le désert, le sauvagisme, la barbarie, l'idolâtrie, la monarchie et le parasitisme. Comme il aime bien les parallèles et les chiffres ronds, il attribue à chacun de ces degrés dans la civilisation un continent : le désert, c'est l'Australie ; le sauvagisme, c'est l'Amérique ; la barbarie, c'est l'Afrique ; l'idolâtrie, c'est l'Asie ; la monarchie, c'est l'Europe. Il reste encore un degré, le parasitisme, mais il n'y a plus de continent – peu importe, Hugo conclut ainsi : « L'Angleterre, petit continent à part et seul pays pleinement libre, est rongée de parasitisme³. » Étudiant les liens entre ces différents degrés dans l'évolution de l'humanité, l'auteur souligne que « la monarchie se rattache à l'idolâtrie par le droit divin⁴ », et s'arrête longuement sur cette question. Il va y consacrer à vrai dire la moitié de son texte, avec force de ces énumérations qui réjouissent ses amateurs, et énervent ses détracteurs. C'est presque une démonstration, voire une fatalité : parti pour écrire un texte à la Rousseau, plutôt sérieux, analytique et philosophique, Victor Hugo bascule au bout de deux pages dans la gaîté voltairienne la plus débridée, penchant ensuite du côté de Rabelais. Dans le sillage de Michelet, dont les deux tomes de *l'Histoire de France* consacrés à Louis XIV venaient tout juste de paraître en 1860 et en 1862, il se plaît à rabaisser le prétendu grand siècle, l'âge dit classique, du côté de la barbarie. La fin de ce paragraphe sur l'idolâtrie consubstantielle au droit divin en donne une bonne idée :

La personne royale dégage de la terreur ; elle est idole. Cette chair a cessé d'être humaine. Si on lui enseigne la chimie, les gaz ont l'honneur de se combiner devant elle. Si elle ne sait pas l'orthographe, il convient de faire des fautes de français. – *Le roi est très ignorant*, dit Madame de Montchevreuil, *c'est pourquoi il faut devant lui tourner les savants en ridicule*. Si elle va voir une éclipse, elle prend ses aises et son temps, sachant bien que, au cas où elle manquerait l'heure, les astronomes « feront recommencer l'éclipse ». Si cette chair est reine d'Espagne, y toucher, fût-ce pour lui sauver la vie, est un crime puni de mort. Si cette chair porte une chemise sale, cette chemise sale fait loi, et devient *la couleur Isabelle*. Si cette chair est petite et en bas âge, et s'appelle le prince de Galles, le

prince des Asturies ou le Dauphin de France, quand elle fait une faute, un autre enfant a le fouet. On ne garde pas le roi ; on garde son corps, on garde sa porte, on garde sa manche. On est dans sa bouche. La métaphore mystique ne saurait aller plus loin. On est dans sa garde-robe ; emploi envié, étant si intime. Les borborygmes royaux sont affaire d'état. La chaise percée de sa majesté est un autel. Le maréchal de Villeroy y aspire l'encens. Chamillard s'y pâme⁵. Ce compartiment de la royauté a un grand prêtre spécial, Fagon, très majestueux⁶. Fagon, riche en renseignements sur la situation, reçoit tous les matins les princes et les seigneurs, depuis le duc de la Trémoille, premier pair de France à la cour, jusqu'au duc d'Uzès, premier pair de France au parlement. Les serviettes sont fleurdelysées ; il est tenu registre des faits, et Fagon note les digestions pendant que Despréaux note les victoires. Tels sont les deux visages du Janus royal, également sacrés. Il y a une heure pour cette fonction vénérée. Louis le Grand, assis sur ce socle, donne audience aux femmes ; la duchesse de Bourgogne choisit de préférence cette minute-là ; c'est l'instant où le soleil est de bonne humeur. Alberoni pousse dans ce cabinet des cris d'admiration qui le font cardinal ; pourtant ce n'est qu'à l'occasion du duc de Vendôme ; si c'eût été pour le roi, Alberoni était pape.

Voyez avec quel respect Saint-Simon parle des deux chaises percées de leurs majestés catholiques « toujours à côté l'une de l'autre », majestés et chaises percées ensemble.

Et partout où il y a trône, même vénération pour cet appendice⁷.

Vous aurez reconnu au passage le 4^e, le 5^e ou le 7^e duc d'Uzès, François de Crussol (règne : 1657-1680), Emmanuel II de Crussol (1680-1692) ou Jean-Charles de Crussol (1693-1739). En distinguant le premier « pair de France à la cour » (duc de la Trémoille) du premier « pair de France au parlement » (duc d'Uzès), Victor Hugo se souvient assurément qu'il a été, nommé en 1845, l'un des derniers pairs de France. Après les princes de sang (pairs-nés), les princes légitimes et les six pairs ecclésiastiques, les « pairs en parlement », pairs laïques dont les lettres patentes avaient été vérifiées dans les cours souveraines et qui avaient prêté serment, étaient la quatrième classe des pairs de France ; venaient ensuite les « pairs chez le roi » (ici appelés « pairs à la cour »), à savoir les pairs laïques dont les lettres patentes n'avaient pas été vérifiées. Le duché d'Uzès, érigé par Charles IX il y a 437 ans, en février 1572, en duché-pairie, était en effet le premier des 37 duchés-pairies qui existaient encore lors de la Révolution de 1789 ; il avait dix ans de plus que le duché d'Elbeuf (famille de Lorraine) et que celui de Montbazou (famille de Rohan-Guéméné chère à Victor Hugo, qui avait longtemps habité en leur hôtel, place Royale), et précédait de plus de vingt ans celui de Thouars (famille de La Trémoille ou La Trémouille ; duché érigé par Henri IV en duché-pairie). Il revenait donc au duc d'Uzès de marcher le premier, dans les cérémonies royales et au parlement, immédiatement après les princes du sang. À la cour en revanche, où il fallait prendre en considération la subtile distinction que, si le duché-pairie de Thouars était ultérieur d'une vingtaine d'années à celui d'Uzès, la constitution de sa terre en duché (1563) était en revanche antérieure de deux ans à celle d'Uzès (mai 1565), le duc de la Trémouille avait rang sur celui d'Uzès. Quoi qu'il en soit, le parallèle entre les deux pairs, premiers chacun dans leur catégorie, était un classique des amateurs de rangs, d'étiquettes et de préséances sous l'Ancien Régime (à en juger par leur présence sur le *world wide web*, ils n'ont pas tous disparu au XXI^e siècle, loin de là). Faut-il imaginer que Victor Hugo s'est souvenu, en le reprenant à son compte vers 1863, de son passage à la frontière du Gard et du Vaucluse en septembre 1839 et des lignes de son frère Abel ? Vraisemblablement pas.

En effet, après l'immense triomphe remporté par *Les Misérables* en 1862, il avait projeté de se lancer dans un nouveau roman dont il avait déjà le titre : *Quatrevingt-Treize*⁸. Depuis, non sans avoir craint un moment que ce titre ait été déjà pris par Dumas pour un de ses innombrables drames, il s'était acheté les *Mémoires* de Garat qui venaient de paraître, et surtout la première édition intégrale, en huit volumes couvrant la période de 1718 à 1763, du journal de Barbier, avocat au parlement de Paris (*Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*) – deux œuvres dénonçant la corruption de l'Ancien Régime, qu'il allait étudier très attentivement. Il tirera près d'une centaine de pages de notes de la seconde, ensemble qui constitue, de loin, le plus important dossier préparatoire conservé issu d'un même ouvrage⁹. Victor Hugo notait et résumait toutes sortes de « cas de galères », de condamnations, de mutilations, de tortures et d'exécutions détaillées. Dans la tonalité des dernières additions aux *Misérables* qui choquaient Lamartine, il émaillait ces choses lues de considérations historiques : « Soit : la révolution s'appelle la Terreur, la monarchie s'appelle l'Horreur¹⁰. » C'était le retour, sous forme d'aphorismes, des grands poèmes qu'il avait écrits en 1857 et en 1858, mais qu'il n'avait pas publiés, autour de la question révolutionnaire (« La Révolution », « Le Verso de la page », *La Pitié suprême*), qu'il venait de relire ou de compléter en rangeant ses papiers. L'Horreur ayant engendré la Terreur, c'était autrement dit Louis XV qui avait donné naissance à Marat, avec lequel Victor Hugo renouait à cette époque-là un grand dialogue commencé plusieurs années auparavant. Dans ce qui est sans doute la première page rédigée pour *Quatrevingt-Treize*, il en fait rien moins que l'incarnation mythique des *Misérables* :

Marat n'appartient pas spécialement à la révolution française ; Marat est un type antérieur ; profond et terrible. Marat, c'est le vieux spectre immense. Si vous voulez savoir son vrai nom, criez dans l'abîme ce mot : *Marat*, l'écho, du fond de l'infini, vous répondra : *Misère !*

Le gouffre, questionné sur Marat, sanglote.

Marat est un malade.

Malade de quelle maladie ? De l'antique maladie du genre humain. Malade de la fatalité. Malade de la souffrance. Malade de la famine. Malade de la guenille. Malade du grabat¹¹.

Ce portrait avait plus d'un point commun avec celui de Victor Hugo tel que Lamartine l'avait dessiné dans les premières pages de son *Cours familier de littérature* : l'exil et l'océan, écrivait-il en substance, le faisant osciller entre le sublime et le vertige, avaient « attendri [son] âme jusqu'à la sensibilité malade du mal universel, et fait du cœur d'un poète le grand muscle sympathique universel de l'humanité souffrante¹² ». Mais ce qui était un reproche à peine voilé sous la plume de Lamartine était désormais revendiqué par Victor Hugo. Le passage des *Misérables* au roman qui « pourrait être intitulé *Les Inexorables*¹³ » (*Quatrevingt-Treize*) apparaît dans ce texte qui, à propos de Marat qui « n'est pas mort¹⁴ », semble reprendre la brève et percutante préface du roman de 1862 :

Il renaît dans l'homme qui n'a pas de travail, dans la femme qui n'a pas de pain, dans la fille qui se prostitue, dans l'enfant qui n'apprend pas à lire ; il renaît dans les greniers de Rouen, il renaît dans les caves de Lille ; il renaît dans le grenier sans feu, dans le grabat sans couverture, dans le chômage, dans le prolétariat, dans le lupanar, dans le bague, dans vos codes sans pitié, dans vos écoles sans horizon, et il se reforme de tout ce qui est l'ignorance, et il se recompose de tout ce qui est la nuit. Ah ! que la société humaine y prenne garde, on ne tuera Marat qu'en tuant la misère ; Charlotte Corday n'a rien fait ; tant qu'il y aura des misérables, il y

aura sur l'horizon un nuage qui peut devenir un fantôme, et un fantôme qui peut devenir Marat¹⁵.

En janvier 1863, Victor Hugo écrivait à son éditeur : « Je suis au seuil d'un très grand ouvrage à faire. J'hésite devant l'immensité, qui en même temps m'attire. C'est 93. Si je fais ce livre, et mon parti ne sera pris qu'au printemps, je serai absorbé¹⁶. » Le printemps 63, toutefois, malgré sa parenté graphique avec le titre du roman, n'apportera rien d'autre que de nouveaux sujets de recherche, de nouvelles sources bibliographiques, et de nouvelles interrogations, accompagnées d'exclamations pour Paul Meurice :

J'ai travaillé tout l'hiver, *passim*, la tête plongée dans cette incubation de ma grande rêverie que vous savez. Dieu me donnera-t-il vie et force pour mener à fin cette immensité que mes ennemis appelleront énormité ?

Je suis un peu vieux pour mettre en mouvement les montagnes, et quelle montagne ! la Montagne même ! 93 ! enfin ! *Diex el volt*¹⁷.

Mais les voies du Seigneur, comme celles de la création, sont impénétrables, et l'auteur des *Misérables*, à son habitude, devrait emprunter encore de nombreuses lignes courbes avant d'écrire droit ce qu'il avait prévu. Le *passim* habituellement réservé aux indications bibliographiques indiquait assez des premières interruptions dans un travail de gestation si long qu'il remontait jusqu'aux origines : comme son siècle, dont il était le fils majeur, Victor Hugo n'avait à vrai dire jamais cessé de songer à la Révolution française depuis sa naissance, ou presque. En tout cas, c'est bien sans doute à son travail acharné de recherches sur l'Ancien Régime, qui l'avait plus particulièrement occupé pendant l'hiver 1862-1863, qu'il doit l'essentiel des détails sur la monarchie et contre le droit divin développés dans « La Civilisation », texte non retenu dans *William Shakespeare*.

Bien avant *Quatrevingt-Treize* toutefois, roman testamentaire qui ne paraîtra qu'en 1874, Victor Hugo écrira un grand roman anglais sur la Pairie. Ce sera son dernier livre d'exil, publié en 1869, encore aujourd'hui l'un des moins connus de son œuvre, mais non le moins fascinant, *L'homme qui rit*. Hugo, qui avait été pair de France avant la révolution de 1848, y dessinera un autoportrait assez transparent en lord Clancharlie, pair d'Angleterre devenu républicain et subissant un exil volontaire, composé à partir des figures historiques et bien réelles celles-ci d'Edmond Ludlow et d'Andrew Broughton, républicains intransigeants opposés à Cromwell qui étaient venus mourir en exil. À la fin d'un chapitre énumératif consacré, sous le titre « Impartialité », à l'histoire et aux mérites comparés de la pairie en Angleterre et en France, c'est-à-dire à la chambre des lords d'un côté, à la chambre des pairs de l'autre, le duc d'Uzès refait une apparition. Inutile de préciser que l'érudition sert à conduire cette fois une satire assez sévère contre la France :

Les pairs de France étaient plus hauts et moins puissants, tenant au rang plus qu'à l'autorité, et à la préséance plus qu'à la domination. Il y avait entre eux et les lords la nuance qui sépare la vanité de l'orgueil. Pour les pairs de France, avoir le pas sur les princes étrangers, précéder les grands d'Espagne, primer les patrices de Venise, faire asseoir sur les bas sièges du parlement les maréchaux de France, le connétable et l'amiral de France, fût-il comte de Toulouse et fils de Louis XIV, distinguer entre les duchés mâles et les duchés femelles, maintenir l'intervalle entre une comté simple comme Armagnac ou Albret et une comté-pairie comme Évreux, porter de droit, dans certains cas, le cordon bleu ou la toison d'or à vingt-cinq ans, contre-balancer le duc de la Trémoille, le plus ancien pair chez le roi, par le duc d'Uzès, le plus ancien pair en parlement, prétendre à autant de pages et de

chevaux au carrosse qu'un électeur, se faire dire *Monseigneur* par le premier président, discuter si le duc du Maine a rang de pair, comme le comte d'Eu, dès 1458, traverser la grand chambre diagonalement ou par les côtés ; c'était la grosse affaire¹⁸. La grosse affaire pour les lords, c'était l'acte de navigation, le test, l'enrôlement de l'Europe au service de l'Angleterre, la domination des mers, l'expulsion des Stuarts, la guerre à la France. Ici, avant tout l'étiquette ; là, avant tout l'empire. Les pairs d'Angleterre avaient la proie, les pairs de France avaient l'ombre¹⁹.

Encore une fois, Victor Hugo, qui avait été nommé pair de France trois ans avant l'abolition définitive de la pairie et qui habitait alors l'hôtel de Rohan-Guéméné, deuxième pair de France en parlement après le duc d'Uzès, s'est certainement amusé des effets de contraste et de proximité, d'antithèse et de parenté, entre sa situation et celle du « plus ancien pair en parlement ».

Il s'était d'ailleurs assez vite consolé de l'abolition de la pairie. En juin 1848, cinq mois à peine après cette abolition, mais au moment le plus critique, il avait fait son entrée dans l'unique chambre restante, l'Assemblée constituante. Six mois plus tard, le 10 décembre 1848, Louis Napoléon Bonaparte élu au suffrage universel premier président de la République française avait prêté serment à la Constitution et juré de la respecter devant les représentants du peuple réunis, dont Victor Hugo. Or, cette Constitution interdisait à un président de briguer deux mandats successifs : le deuxième dimanche du mois de mai 1852, celui qu'on appelait le prince président devrait donc impérativement quitter le pouvoir. Mais il ne l'entendait pas de cette oreille. Depuis près d'un an, il multipliait les attaques contre l'Assemblée et les tournées en province, accueilli partout par des cris calculés de « Vive Napoléon ! » et « Vive l'empereur ! ». Le 17 juillet 1851, il tenta, en vain, de faire accepter par l'Assemblée la modification de la Constitution pour se maintenir au pouvoir. Ce fut le jour où Victor Hugo fit son dernier grand discours à la tribune, et baptisa le président « Napoléon le Petit ». Dans la péroraison de son discours, qui avait duré quatre heures avec des interruptions incessantes, Victor Hugo avait prévu le recours à la force. Le duc d'Uzès n'y apparaissait pas, mais bien le droit divin :

L'instant arrive où une mêlée terrible se fera de toutes les formes déchues, impérialisme, légitimisme, droit de la force, droit divin, livrant ensemble l'assaut au grand droit démocratique, au droit humain ! Ce jour-là, tout sera, en apparence, remis en question. Grâce aux revendications opiniâtres du passé, l'ombre couvrira de nouveau ce grand et illustre champ de bataille des idées et du progrès qu'on appelle la France. Je ne sais pas ce que durera cette éclipse, je ne sais pas ce que durera ce combat ; mais ce que je sais, ce qui est certain, ce que je prédis, ce que j'affirme, c'est que le droit ne périra pas ! c'est que, quand le jour reparaitra, on ne retrouvera debout que deux combattants : le peuple et Dieu ! (*Immense acclamation. – Tous les membres de la gauche reçoivent l'orateur au pied de la tribune et lui serrent la main. La séance est suspendue pendant dix minutes, malgré la voix de M. Dupin et les cris des huissiers*²⁰.)

La durée de l'éclipse et du combat coïncida avec celle de l'exil. Du 2 au 4 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte fit son coup d'État, entouré par ces trois hommes qui deviendront les principales bêtes noires de Victor Hugo et seront fustigés dans *Napoléon le Petit*, dans *Châtiments* et dans *Histoire d'un crime* : Morny, le demi-frère du prince président bombardé ce jour-là ministre de l'Intérieur, Saint-Arnaud, aventurier devenu ministre de la Guerre, et Maupas, le préfet de police qui avait commencé sa sombre carrière comme sous-

préfet d'Uzès sous la Monarchie de Juillet (1842-1844). C'est à lui que fut adressée, le 3 décembre 1851, la dépêche de Morny ainsi libellée : « *Si vous prenez Victor Hugo, faites-en ce que vous voudrez* », et c'est lui qui le fit chercher le même jour chez son beau-frère Victor Foucher pour l'arrêter, mais qui ne le trouva pas²¹. En revanche, il fit arrêter nuitamment la plus grande partie des députés et des opposants. Les Parisiens refroidis par les journées de juin 1848 ne bougèrent pas ; les républicains, regroupés autour de Victor Hugo qui signa de son nom seul un appel aux armes, formèrent un Comité de résistance et luttèrent courageusement. Mais le massacre sur les grands boulevards, où l'armée s'acharna contre une foule pacifique, mit un terme sanglant aux vellétés de rébellion. Le nombre exact des victimes, toujours contesté, importe assez peu ; le crime initial, qui était de rompre un serment fait devant la nation, s'achevait dans le sang, et rares étaient ceux qui protestaient. Entré dans la clandestinité, Victor Hugo resta aussi longtemps qu'il put espérer, à Paris ou en province, une réaction salutaire. Activement recherché, sa tête mise à prix par la police, il fut contraint, une semaine après le massacre final, de quitter la France pour la Belgique, avec un faux passeport d'ouvrier typographe et des habits d'emprunt. C'est ainsi qu'il parvint à franchir la frontière belge, au milieu de la nuit du 11 au 12 décembre 1851, pour retrouver de l'autre côté une liberté provisoire et conditionnelle.

Il n'avait pas réussi à réveiller le peuple endormi, ce qui sera l'un des grands sujets de *Châtiments*. Dans *Napoléon le Petit*, il réservera quelques paragraphes à la résistance en province. Plusieurs des exemples qu'il choisira tourneront autour du Gard, mais il s'agira alors de l'Hérault et du Var. Le duc d'Uzès de l'époque, 11^e du nom, Emmanuel de Crussol, n'approuva pas le coup d'État – ce qui ne l'empêcha pas de se présenter en indépendant aux élections législatives de 1852 et d'être élu député du Gard sous cette étiquette, rarissime à l'époque (les légitimistes et les républicains, au premier rang desquels Victor Hugo, avaient appelé à boycotter les élections ; sur 261 députés, 256 étaient « officiels »). Je n'aurai garde d'oublier pour finir qu'à défaut de développements plus précis, le Gard aura tout de même les honneurs, non seulement de la liste des vingt-huit départements résistants cités par Victor Hugo, mais qu'à l'intérieur de cette liste il figurera parmi les treize départements qui auront sauvé l'honneur de la France et de la République :

Il y a eu dans les départements ce qu'il y a eu à Paris, la résistance légale, la résistance prescrite aux citoyens par l'art. 110 de la Constitution²², et, au-dessus de la Constitution, par le droit naturel ; il y a eu *la légitime défense*, – cette fois le mot est à sa place, – contre les « sauveurs » ; la lutte à main armée du droit et de la loi contre l'infâme insurrection du pouvoir. La République, surprise par guet-apens, s'est colletée avec le coup d'État. Voilà tout.

Vingt-huit départements se sont levés : l'Ain, l'Aube, le Cher, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, le Loiret, la Marne, la Meurthe, le Nord, le Bas-Rhin, le Rhône, Seine-et-Marne, l'Yonne ont fait dignement leur devoir ; l'Allier, les Basses-Alpes, l'Aveyron, la Drôme, le Gard, le Gers, l'Hérault, le Jura, la Nièvre, le Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, le Var et Vaucluse l'ont fait intrépidement. Ils ont succombé comme Paris.

Le coup d'État a été féroce là comme à Paris²³.

¹ Abel Hugo, « Département du Gard », *France pittoresque*, Delloye, t. II, 1835, p. 33.

² *Ibid.*, p. 38.

³ « [La Civilisation] » ; Victor Hugo, *Œuvres complètes*, éd. Jacques Seebacher et Guy Rosa, *Critique*, Laffont, coll. Bouquins, 1987, rééd. 2002, p. 597 (édition dorénavant notée par le titre du volume concerné suivi de la seule mention Laffont).

⁴ *Ibid.*, p. 598.

⁵ Michel de Chamillard (1651-1721), ministre de la guerre à partir de 1701, persécuteur des protestants, devait sa carrière à Mme de Maintenon plus qu'à ses compétences, si l'on en croit son épitaphe-épigramme cité par Pierre Larousse : « Ci-gît le fameux Chamillard,/De son roi le protonotaire,/Qui fut un héros au billard,/Un zéro dans le ministère. »

⁶ Gui-Crescent Fagon (1638-1718), botaniste, médecin de Louis XIV et des enfants de France.

⁷ « [La Civilisation] » ; *Critique*, Laffont, p. 599-600.

⁸ Voir Bernard Leuilliot, « *Quatrevingt-Treize* dans *Les Misérables* », *Romantisme* 60, 1988, p. 99-107, et « La "grande rêverie" de l'hiver 1862 et le projet 93 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, septembre-octobre 1992, p. 846-862.

⁹ Voir Bernard Leuilliot, « *Quatrevingt-Treize* et le *Journal* de Barbier » ; site du Groupe Hugo, séance du 18 juin 1988.

¹⁰ Fragment du carnet acheté le 7 novembre 1862 ; *ibid.*

¹¹ Reliquat de *Quatrevingt-Treize*, hiver 1862-1863 ; Victor Hugo, *Œuvres complètes*, édition chronologique publiée sous la direction de Jean Massin, Club français du livre, 1967-1970 [dorénavant notée CFL], t. XV-XVI/1, p. 523.

¹² Lamartine, *Cours familier de littérature*, entretien LXXXIII, II, novembre 1862, p. 308 ; passage reproduit dans CFL, t. XII, p. 1607-1608.

¹³ Reliquat de *Quatrevingt-Treize*, s. d. ; CFL, t. XV-XVI/1, p. 511.

¹⁴ Reliquat de *Quatrevingt-Treize*, hiver 1862-1863 ; *ibid.*, p. 524.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Victor Hugo à Albert Lacroix, 10 janvier 1863 ; CFL, t. XII, p. 1209-1210.

¹⁷ Victor Hugo à Paul Meurice, 14 mai 1863 ; *ibid.*, p. 1219. Déjà utilisé dans *Napoléon le Petit* (II, 10), le mot de ralliement supposé de la première croisade dérivait du latin *Deus vult* (« Dieu le veut »).

¹⁸ Cette phrase est intégralement citée (attribuée à Victor Hugo, mais sans référence), dans l'article « Pairie » du Grand Larousse Universel du XIX^e siècle, lequel démarque de très près le chapitre « Impartialité » de *L'homme qui rit*.

¹⁹ *L'homme qui rit*, II, VIII, 2.

²⁰ *Actes et paroles I*, « Révision de la Constitution », 17 juillet 1851 ; *Politique*, Laffont, p. 297-298.

²¹ Voir *Histoire d'un crime*, II, 11 ; *Histoire*, Laffont, p. 306.

²² L'article 110 « est court et contient l'appel aux armes », rappellera Victor Hugo dans l'une des premières réunions de la gauche le 2 décembre, si bien qu'il le citera dans son appel aux armes affiché : « Les représentants républicains rappellent au peuple et à l'armée l'article 68, et l'article 110 ainsi conçu : – "L'assemblée constituante confie la présente Constitution et les droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français." » (*Histoire d'un crime*, I, 16 ; *Histoire*, Laffont, p. 229.)

²³ *Napoléon le Petit*, éd. Jean-Marc Hovasse et Guy Rosa, Actes Sud, coll. « Un endroit où aller », 2007, p. 248-249. L'origine de la réédition dans cette belle collection de ce titre célèbre, indisponible en édition séparée depuis plus de quarante ans, remonte à ma rencontre avec Hubert Nyssen lors de la mémorable journée Victor Hugo organisée à la mairie et à la médiathèque d'Uzès le 23 novembre 2002.